



# La Compagnie des Archers de Thuit Signol

FFTA : 09-27-044

Vous invite à son

## CONCOURS SALLE DES 20 & 21 JANVIER 2018

2 x 18 M

Sélectif pour les championnats de l'Eure, de Normandie et de France, et comptant pour le challenge départemental de l'Eure

qui aura lieu à la **salle des sports J. GACHASSIN** de **THUIT SIGNAL**

Route de THUIT-SIMER - Coordonnées GPS : N49. 26420 – E0. 926780

### Horaires :

	Ouverture du Greffe	Echauffement sur cibles	Inspection Matériel	Début des tirs
Samedi Après midi	14 h 00	14 h 15	14 h 45	15 h 00
Dimanche matin	8 h 00	8 h 15	8 h 45	9 h 00
Dimanche Après midi	13 h 00	13h 15	13 h 45	14 h 00

### Informations :

La licence 2018, papier ou dématérialisée, avec photo ou pièces d'identité avec photo sera requise au greffe

L'utilisation des flèches carbone est sous la responsabilité des tireurs.

La tenue blanche ou de club sera fortement appréciée.

**!!! Chaussures de sport OBLIGATOIRES !!!**

### Catégories & Blasons :

#### Catégories et blasons selon la réglementation FFTA en vigueur

Arc classique de Cadets à Super Vétérant : Tir sur blason de 40 cm par défaut ou sur trispot de 40 cm à préciser lors de l'inscription.

Pour des raisons d'organisation, les poussins ne seront pas admis le Dimanche Après Midi.

Arbitre principal : Patrick ROGRON

### Récompenses :

Individuel : Aux 3 Premiers de chaque catégorie

Par équipes : Equipe Homme de 3 tireurs (Sauf benjamins et minimes), pas plus d'1 AMP  
Equipe Femme de 2 tireurs (Sauf benjamins et minimes), pas plus d'1 AMP  
Equipe Jeune de 3 Jeunes (Benjamins et minimes), pas plus d'1 AMP

Challenge Cats : 4 archers dont au moins 1 Femme, 1 Jeune et pas plus d' 1 Arc à poulies

Challenge départemental : suivant le règlement du comité départemental de l'Eure

Les équipes seront à déposer au greffe avant le début des tirs  
Inscriptions au challenge de l'Eure à préciser lors de l'inscription

### Tarifs :

Adultes = 8,00 €

Jeunes = 5 €

### Inscriptions :

**Avant le 17 janvier 2018** accompagnées du règlement à l'ordre de l'AOTS Tir à l'arc. En cas d'inscriptions téléphoniques **obligation** de confirmation par mail ou par courrier. Inscrire un n° de téléphone permettant de joindre le responsable des inscriptions. Veuillez avertir en cas de désistement.

Les Inscriptions sont à adresser à : Florence MARYE - 176 rue des bruyères -76500 LA LONDE

E mail : [florence.marve@wanadoo.fr](mailto:florence.marve@wanadoo.fr)

Tel : 06.61.23.13.76 après 19 h

